



copropriété changement de syndic

Par **corteccia**, le **02/03/2020** à **09:37**

Bonjour, Notre syndic refuse deux syndics présentés par des copropriétaires pour lui succéder au prétexte qu'il sont syndic de copropriété voisine.

Est-ce légal

Merci

Par **youris**, le **02/03/2020** à **11:13**

bonjour,

ce n'est pas le syndic en place qui choisit son remplaçant mais l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires avec plusieurs devis.

demandez à votre syndic de quels lois ou règlements, votre syndic sort cette interdiction d'avoir des copropriétés voisines gérées par le même syndic.

salutations